

Vallée de la Loire (France)

No 933

Identification

Bien proposé La vallée de la Loire entre la Maine et Sully-sur-Loire

Lieu Départements : Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et Loire et Maine-et-Loire.
Régions : Centre et Pays de la Loire

État partie France

Date 29 juin 1998

Justification émanant l'État partie

La vallée de la Loire entre Sully-sur-Loire et la Maine a été, à la Renaissance, une aire culturelle majeure de rencontres et d'influences entre la Méditerranée italienne, la douce France et les Flandres. Cette aire culturelle a vu l'émergence d'une civilisation paysagère, française en premier lieu, puis européenne, qui a élaboré certains des modèles les plus achevés des paysages de la modernité.

Les habitants de la vallée avaient certes cultivé, soigné et aimé contempler leur pays avant la Renaissance, en l'aménageant selon la séquence classique *domus-hortus-ager-saltus* entre les deux grands milieux naturels du fleuve et de la forêt environnante. Mais c'est à partir de la Renaissance, et conjointement à l'apparition du mot « paysage » en Europe, que les développements originaux de cette organisation de l'espace commencèrent à faire l'objet de représentations littéraires, picturales et jardinières qui les érigèrent en modèles esthétiques et explicitement paysagers, conditions requises pour que l'on puisse parler de paysages culturels.

Avant la Renaissance, les premières représentations littéraires de ces paysages sont dues à Charles d'Orléans puis, sur un autre mode, à Rabelais, dont l'Abbaye de Thélème restera un modèle emblématique jusqu'à aujourd'hui. À la Renaissance, les représentations littéraires seront principalement dues à Pierre de Ronsard, Honorat de Racan et Joachim du Bellay. Elles décrivent et célèbrent les beautés de ces paysages, non sans marquer leur excellence par rapport à d'autres, pourtant fameux, ceux de Rome par exemple, où séjourna Du Bellay.

Parallèlement à ces célébrations du pays, les représentations jardinières proprement esthétiques – et dépassant donc les simples jardins de subsistance ornés de fleurs – accompagnèrent la métamorphose des grandes forteresses moyenâgeuses en châteaux de plaisance et d'agrément. Dans ces jardins si nombreux, l'aquosité, ce

terme typique de la Renaissance aujourd'hui tombé en désuétude, qui signifiait la jouissance de l'eau sous toutes ses formes, stagnantes, courantes et jaillissantes, ne le céda en rien à l'amour des plantes et des animaux dans des mises en scène amplifiant considérablement les dimensions et les ambitions des jardins du Moyen Âge.

Cette émergence de modèles nouveaux, célébrés *in visu* par les poètes et mis en œuvre *in situ* par les architectes, ne fut pas sans lendemain. Le mouvement né de l'Humanisme sur les bords de la Loire allait se poursuivre et se répandre pendant des siècles, et ce fut la modernité. Les paysages ligériens allaient s'y inscrire et contribuer sans rupture au développement du paysage moderne.

Au XVII^e siècle, les paysages ligériens furent célébrés par Jean de la Fontaine et la marquise de Sévigné ; quant à l'art des jardins, il se prolongea dans les grands chefs d'œuvre classiques où l'aquosité s'étoffait si bien qu'ils devinrent en quelque sorte les laboratoires de « l'architecture hydraulique » qui devait s'épanouir dans la construction des grands canaux au siècle des Lumières.

Au XIX^e siècle, les paysages ligériens furent célébrés, entre autres, par Alfred de Vigny, Gustave Flaubert, Honoré de Balzac, Charles Baudelaire et même Victor Hugo, dont la sensibilité romantique rejoignait celle d'un Turner, peintre majeur de la Loire. Le Val de Loire fut également étudié et célébré par une pléiade de géographes dont certains, les deux Reclus par exemple, allèrent jusqu'à parler « du plus beau royaume sous le ciel » et affirmer que la Loire moyenne avait « plus que toute autre province contribué à la naissance et au développement de la nation ». Quant aux grands initiateurs du tourisme moderne, les Joanne, Abel Hugo et autres Arduin-Dumazet, ils joignirent leurs voix à ces savants pour faire du Val une des plus grandes destinations touristiques d'Europe puis du monde, ce qu'il est resté. C'est d'ailleurs le XIX^e siècle qui vit le développement des représentations picturales et photographiques du fleuve, lesquelles jouèrent le rôle que l'on sait dans la diffusion de son renom et dans le renforcement de la volonté de protection de ses trésors patrimoniaux, souci apparu au milieu du siècle et demeuré intact jusqu'à nos jours.

Les représentations picturales des paysages ligériens apparurent en effet plus tardivement que leurs représentations littéraires et jardinières. René Bazin a attribué ce décalage à la difficulté de peindre la Loire du fait des trop vastes dimensions de sa vallée et de sa lumière, « fine, voilée, que ne relève aucune ombre forte, aucun contraste ». Il est vrai que, dans la vallée de la Seine par exemple, les peintres pouvaient trouver des points de vue leur permettant d'en embrasser la totalité, de coteau à coteau, de façon à représenter le fleuve dans son cadre. Les dimensions de la Loire sont telles que ce type de cadrage y est quasi impossible, exception faite – et les peintres et graveurs en ont largement profité – des ponts, des quais et des fronts urbains de ses villes, tous motifs très tôt et très souvent représentés. Tel fut du reste le cas, au XIX^e siècle, de Joseph Mallord William Turner. Mais il sut aussi inventer d'autres points de vue et, de plus, utiliser les transparences de l'aquarelle pour suggérer la finesse de la lumière ligérienne dans le Val. La série des tableaux qu'il réalisa lors de son voyage entre

Nantes et Orléans en 1826 reste un monument et une consécration.

Et l'on peut regretter que Delacroix, qui peignit la Loire avec une sensibilité prémonitoire des œuvres modernes, ne se soit pas davantage consacré à ces motifs si dignes de ses visions de grandeur. Regrettons enfin, pour tout dire, qu'un Stendhal n'ait pas eu connaissance, à ce qu'il semble, de ces œuvres majeures. Son génie romantique aurait sans doute découvert dans ces paysages une dimension qu'il semble avoir ignorée.

L'époque moderne compte de nombreux peintres de la Loire, un Debré, un Boller, un Kolsek, un Verdenet. Mais les photographes sont bien sûr les plus nombreux. La photographie a pu, en Loire comme dans bien des paysages naturels de montagne inventés au siècle dernier, suppléer aux limites de la peinture pour exprimer le caractère monumental et grandiose du fleuve. Pour autant, ces représentations picturales et photographiques n'ont pas supplanté celles des écrivains et de poètes. Dans cette longue lignée, c'est surtout le nom de Maurice Genevois qui vient à l'esprit, mais il ne doit pas faire oublier les autres, très nombreux, qui ont trouvé et trouvent encore dans la Loire leur source d'inspiration, on pense à Charles Péguy, René Bazin, René Boylesve, Julien Gracq, Francis Ponge, et à ceux qui ont formé l'École de la Loire à la fin du siècle dernier autour d'Hubert-Fillay.

Les célébrations séculaires des artistes, non seulement ligériens mais encore français et étrangers, auront toutes contribué à l'éclosion du mythe ligérien. Tous auront longuement décrit et souvent apostrophé la Loire avec l'admiration mêlée de respect et de crainte qui conviennent à un très haut personnage, un personnage royal en vérité. Un ouvrage tout récent, résumant le sentiment unanime, la célèbre précisément comme une reine dont le cours moyen marque le couronnement. Comme telle en effet, elle est digne d'admiration, de respect et de crainte, car quel est le souverain qui, tout soumis qu'il soit aux exigences de l'étiquette et des rituels de sa fonction, ne resterait souverainement libre, jusque dans ses colères, parfois dévastatrices ? Ainsi en va-t-il de la Loire en son royaume. Consciente des exigences de son rang, elle se soumet aux contraintes des savoir-faire et des besoins de ses sujets et accepte de les voir aménager son lit pour mieux les combler de ses bienfaits, tout en restant souverainement libre. La Loire « dernier fleuve sauvage d'Europe » ? Proposons plutôt cette autre figure du mythe : « La Loire dernier fleuve libre d'Europe ».

Critère ii

Les modèles paysagers élaborés au cours de la Renaissance dans la vallée de la Loire se sont développés sur le fond de l'ordonnement *domus-hortus-ager-saltus*. L'apport spécifique de la Renaissance se mesure par les développements qu'elle a apportés à trois des domaines de ce schéma d'organisation de l'espace.

L'invention majeure fut la métamorphose de l'*hortus* en jardin de plaisance attenant au château, puis, au fil du temps, aux autres demeures, et finalement à une part très importante de l'espace séparant les deux *saltus*, du fleuve d'un côté et de la forêt de l'autre. Non pas que cet espace fût explicitement conçu comme un jardin de plaisance,

mais parce que les cultures relevant spécifiquement du jardin, notamment les vergers et la vigne, où la taille et les soins les plus attentifs tiennent une place prépondérante, y occupèrent progressivement la majeure partie de l'espace, en y supplantant souvent les labours de l'*ager*. Cette extension du jardin et de ses techniques au territoire ligérien entre fleuve et forêt a trouvé son expression la plus forte en Touraine, très tôt célébrée comme le Jardin de la France, lui-même fréquemment érigé en modèle représentatif de l'ensemble du territoire national : la France n'est-elle pas d'abord, pour beaucoup, un pays dont le caractère le plus frappant est d'être jardiné ?

Les autres modèles développés dans le Val à la Renaissance sont ceux du bâti, sous la forme des célèbres châteaux, mais aussi des villes et des villages de la vallée. Les villes sont toutes des ports, construits sur un schéma simple et puissant reprenant à sa façon le *cardo* et le *décumanus* romains. Les motifs maîtres en sont ainsi le quai, longé par l'esplanade puis par le front bâti, et, perpendiculairement à eux, le pont, prolongé par la voie monumentale sur laquelle ou près de laquelle, s'organise la place, elle-même entourée des édifices de la vie publique. Ce sont ces motifs qui ont été les plus représentés et répandus comme modèle par les dessinateurs et les graveurs. Quant aux villages, leur typologie se partage entre ceux qui s'installent dans le lit majeur, au pied du coteau, sur la terrasse fluviale la plus élevée et ceux qui occupent le bord du coteau en jalonnant les grandes voies de communications telle la route de Paris à Tours. Ces modèles nous semblent aujourd'hui encore tellement achevés dans leur conception et leur mise en œuvre qu'ils font partie intégrante de l'image du Val et bénéficient des mesures de protection, voire de restauration, les plus attentives. Ainsi, les ponts de Loire détruits lors de la Seconde Guerre mondiale furent-ils tous reconstruits à l'identique.

Quant aux deux *saltus* caractéristiques du Val, le fleuve lui-même d'un côté et la forêt de l'autre, ils reçurent aussi la marque des créateurs de la Renaissance et eurent à leur tour un rôle exemplaire dans l'organisation d'autres territoires. On en prendra pour exemple le traitement des grandes forêts en parcs voués au loisir de la chasse royale. Les motifs qui se lisent encore dans les forêts ligériennes telles que celle de Chambord, allées rectilignes de plusieurs kilomètres de longueur, clairières et carrefours, se retrouvèrent plus tard dans toutes les forêts d'Île-de-France, et donnèrent lieu à la fameuse série des cartes dites « Cartes des Chasses », dont un des avatars les plus connus fut la série aquarellée de l'Abbé Lagrive.

Critère iv

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*. C'est aussi un paysage culturel, tel que défini au paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Histoire et description

Histoire

L'occupation humaine de la vallée de la Loire remonte à la préhistoire et à la protohistoire. L'influence romaine a profondément marqué le paysage et reste aujourd'hui très forte puisqu'en dépendent encore les lieux et la forme (urbaine particulièrement) des établissements humains et des voies de communication. La Loire était l'un des axes majeurs de communication et de commerce de la Gaule.

Dans la dernière période gallo-romaine, vers 372, saint Martin, évêque de Tours, fonda l'abbaye de Marmoutier qui servit de modèle à de nombreux établissements monastiques du Val de Loire dans les siècles suivants. Le sanctuaire de Tours était l'un des principaux lieux de pèlerinage en Europe jusqu'à ce qu'il soit remplacé par Saint-Jacques-de-Compostelle. Les nombreux monastères servirent de points de convergence pour les implantations au Moyen Âge.

Le pouvoir seigneurial se développa au Xe siècle et marqua profondément le paysage. La société féodale investit les terres et les seigneurs se construisirent des châteaux fortifiés qui attiraient également autour d'eux l'installation de villages. La vallée de la Loire fut une zone frontière pendant la guerre de Cent Ans et le lieu de nombreuses luttes entre Français et Anglais. Les châteaux furent reconstruits, agrandis, et devinrent des forteresses massives, les ancêtres des châteaux d'aujourd'hui.

Le danger permanent que représentaient les Anglais pour Paris a poussé la cour du roi à séjourner longuement à Tours. La paix revenue au milieu du XVe siècle, la vallée fut le lieu idéal où s'enracinèrent l'Humanisme et la Renaissance en France. Ainsi furent démantelées les grandes forteresses médiévales, remplacées par des châteaux de plaisance et d'agrément.

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, parallèlement à la survivance féodale de l'Ancien Régime, se développa une économie séculière basée sur l'industrie, l'artisanat, le commerce, les transports, le fleuve et les villes. A la fin du XVIIIe siècle furent réalisés les premiers ouvrages de régulation du fleuve, qui furent complétés tout au long du XIXe siècle.

Les représentations romantiques de la vallée que donnèrent les écrivains et les peintres du XIXe siècle attirèrent les touristes vers la Loire, venus d'abord de France, puis d'Europe, puis, au XXe siècle, du monde entier. L'intérêt porté aux attraits naturels du Val et à ses monuments encouragea les efforts de préservation du patrimoine paysagé et de ses monuments, de ses villes et de ses structures rurales.

Description

Le Bassin de la Loire s'étend sur une vaste région dans le centre et l'ouest de la France, du sud du Massif Central jusqu'à la côte Atlantique. Quelque 200 km du cours moyen du fleuve sont l'objet de la présente proposition, de Sully à l'est d'Orléans jusqu'au confluent de la Loire et de la Maine près d'Angers, à l'ouest. Il s'agit essentiellement de la « nouvelle » Loire car le fleuve à

l'origine s'écoulait vers le nord-est dans le bassin parisien. Cette partie du fleuve traverse deux régions, le Centre et les Pays de la Loire, et quatre départements.

Le paysage culturel proposé s'inscrit dans la vallée le long du fleuve orienté ouest-sud-ouest à est-nord-est et qui reçoit les vents dominants du sud-ouest. La Loire est alimentée par deux grands affluents qui prennent leur source dans le Massif Central à quelque 350 km au sud. Sur la partie proposée pour inscription, le fleuve reçoit de nombreux autres affluents, tous venant du sud, dont trois très importants : le Cher, l'Indre et la Vienne. Ils drainent des zones calcaires, argileuses et sableuses et charrient des alluvions dans la vallée.

Le long de la Loire, entre Orléans et Angers, la vallée comporte des petites falaises de tuffeau et de calcaire, souvent une ou deux terrasses formées par le fleuve et une plaine alluviale parcourue d'anciens chenaux. Le fleuve lui-même est parsemé de nombreux îlots et bancs de sable ou de gravier ; sa profondeur et sa largeur fluctuent énormément d'une saison à l'autre et d'une année à l'autre. Une partie de la vallée inondable est régulièrement sous les eaux en hiver, phénomène accueilli par les habitants comme une revivification des sols plutôt que comme un danger. La vallée a cependant une longue histoire de crues et d'inondations catastrophiques, dont la mémoire est soigneusement gardée par des niveaux d'eau taillés dans des blocs de pierre en de nombreux endroits de son cours, et encore à ce jour, les habitants vivent sous la menace de graves inondations. Des travaux d'aménagement du fleuve ont été réalisés pour réduire ce risque.

Sur la partie de son cours proposé pour inscription, la Loire coule le plus souvent entre des digues. Ses rives sont ponctuées tous les quelques kilomètres par des villages, des bourgades et des villes. À noter parmi les villes, du nord-est au sud-ouest, Sully, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Saumur et Angers. L'utilisation des terres est très diversifiée : villes denses, horticulture, vignoble (certaines activités dépendant des inondations) et chasse en forêt. En général, l'économie de la région est prospère, en partie seulement basée sur l'industrie du tourisme, d'abord soucieuse d'exalter la qualité de la vie qu'offre le patrimoine en général et les châteaux en particulier.

La zone choisie pour la proposition d'inscription se distingue par l'homogénéité des valeurs du patrimoine. De nombreux monuments, villes et villages sont en eux-mêmes d'une grande valeur patrimoniale. Il faut les considérer, selon les mots mêmes du dossier de proposition d'inscription comme « les pierres précieuses d'un diadème ». Cependant, c'est le paysage dans sa globalité, qui a évolué au cours des âges, qui est considéré comme ayant une valeur universelle exceptionnelle, de sorte que la proposition d'inscription est centrée sur le Val de Loire en tant que paysage culturel (comme le fait cette évaluation).

Gestion et protection

La zone proposée pour inscription couvre une superficie de 745 km² et elle est entourée d'une zone tampon de 400 km².

Les formes de propriété des milliers de parcelles qui constituent la zone proposée pour inscription sont variées, allant du domaine public à la propriété privée. Le fleuve et ses rives sont propriété publique.

Les modes de protection sont également très diversifiés. Différentes zones naturelles peuvent être inscrites sur la liste des sites à protéger au titre de la loi de 1930, conçues comme des réserves naturelles, des biotopes, des Zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique (ZNIEFF) ou des Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO) ou encore intégrées dans un parc naturel régional. Toutes ces formes de classifications légales impliquent le contrôle des interventions humaines.

Les monuments culturels peuvent être protégés au titre de la loi sur les Monuments Historiques de 1931, dans le cadre des Secteurs sauvegardés ou des Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP).

Le gouvernement français a décidé en 1994 de mettre en œuvre un plan de dix ans pour la planification et la gestion cohérentes de la vallée de la Loire (Plan Loire Grandeur Nature). Celui-ci prévoit la protection de l'environnement et le développement économique de la région. Il est mené en étroite collaboration avec les organisations et institutions concernées – collectivités territoriales, agences économiques et associations. Les objectifs principaux sont les suivants : protection des habitants contre les inondations ; mesures spécifiques de planification pour la Loire moyenne et maritime ; mesures pour assurer l'approvisionnement en eau ; restauration de la diversité écologique. En 1997, une section « paysage » a été ajoutée à ce plan ; parmi d'autres caractéristiques, elle envisage d'augmenter le nombre de monuments historiques protégés dans la zone proposée pour inscription.

Le contrôle global du paysage proposé au niveau national est assuré par le ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (direction Nature et Paysages, sous-direction des Sites et des Paysages) et par le ministère de la Culture et de la Communication (direction du Patrimoine, sous-direction des Monuments Historiques). Les régions Centre et Pays de la Loire ont chacune des directions régionales de l'Environnement et des directions régionales des Affaires Culturelles, et les départements du Loiret, du Maine-et-Loire, du Loir-et-Cher, de Loire-Atlantique et d'Indre-et-Loire ont des services départementaux de l'Architecture et du Patrimoine.

Sur le périmètre de la zone proposée pour inscription se trouve le parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine dont la gestion est déterminée par sa charte.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La conservation des différents éléments qui composent la zone proposée pour inscription est un processus en cours depuis longtemps. La plupart des châteaux et de nombreux autres bâtiments historiques sont protégés en tant que monuments ou sites historiques depuis de nombreuses années, un certain nombre depuis le début du XXe siècle. Avec la promulgation de la loi de 1962, certains centres urbains sont protégés en tant que Secteurs sauvegardés, et des ZPPAUP ont été déclarées dans plusieurs villages suivant la promulgation de la loi de 1983.

Toutes ces mesures de classement et de protection ont apporté dans leur sillage des programmes systématiques de conservation.

Authenticité

L'évaluation du paysage culturel de la vallée de la Loire fait ressortir un haut degré d'authenticité. Sa trajectoire historique est clairement visible dans le paysage actuel. Il existe bien ici et là quelques éléments modernes gênants tels qu'une carrière en exploitation, une concentration de lignes électriques et quelques immeubles de logements modernes de qualité médiocre, incluant des mobile homes, mais la réglementation des intrusions de ce type est prévue au plan directeur.

Étant donné que cette proposition d'inscription concerne un paysage culturel, il ne convient pas d'étudier l'authenticité de chaque composante culturelle ou naturelle. À noter cependant que le rapport de la mission d'expertise de l'ICOMOS porte un jugement favorable à l'authenticité globale des matériaux et des conceptions des nombreux monuments culturels visités.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité la vallée de la Loire en mars 1999.

Caractéristiques

La relation dynamique entre le fleuve et le paysage est un phénomène puissant qui marque la vallée depuis deux mille ans. La diversité des établissements humains, des fermes isolées aux villes de province en passant par les villages, traduit à la fois les caractéristiques physiques des différentes parties du fleuve et leur évolution historique. L'histoire politique et sociale de la France et de l'Europe de l'ouest au Moyen Âge et à la Renaissance est illustrée par les magnifiques demeures et châteaux qui ont fait la célébrité de la vallée de la Loire. L'utilisation des sols est également riche d'indications de l'évolution sociale et économique au cours du dernier millénaire.

Analyse comparative

Les grands fleuves ont joué un rôle fondamental dans l'évolution et le rayonnement culturel : les anciennes grandes civilisations ont évolué le long de voies fluviales telles que le Tigre et l'Euphrate, le Nil, l'Indus, le Mekong et le Yangtse. En Europe, le Danube, le Rhin et le Rhône ont tous été des vecteurs culturels et économiques de première importance.

Le caractère particulier de la Loire réside dans la cohérence de sa relation avec son environnement naturel. Les cours d'eau et leur vallée montrent en général d'abondantes traces de leur utilisation et des établissements humains au cours des temps. Cela se ressent encore plus nettement et est mieux préservé dans son intégrité historique dans la vallée de la Loire qui est un modèle de l'interaction humaine dans un paysage culturel fluvial.

Observations et recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Le rapport de la mission de l'ICOMOS a fait certaines recommandations concernant les limites de la zone proposée pour inscription et sa gestion future. Ces recommandations ont été renvoyées à l'État partie et la zone proposée pour inscription a été légèrement modifiée en accord avec les recommandations de l'ICOMOS. Un comité de pilotage composé de représentants des autorités gouvernementales et des institutions impliquées a été établi pour superviser la gestion de la zone.

Lors de la 23^{ème} session du Comité du Patrimoine mondial qui s'est tenue à Marrakech du 29 novembre au 4 décembre 1999, cette proposition d'inscription et le thème général des paysages culturels ont donné lieu à de longues discussions.

Il a été généralement reconnu que le Val de Loire présentait une valeur universelle exceptionnelle et qu'il était digne d'être inscrit sur la liste du Patrimoine mondial en tant que paysage culturel au titre des critères culturels (ii) et (iv). Toutefois, plusieurs délégués se sont inquiétés de l'implantation d'une centrale électrique nucléaire dans l'emprise du site et se sont émus du fait que ce problème n'avait pas été signalé dans l'évaluation de l'ICOMOS.

Au cours du débat qui s'est ensuivi, deux positions différentes se sont dégagées. Certains délégués étaient d'avis que les éléments modernes sont acceptables dans un paysage vivant et on fait remarquer que, dans ce cas précis, des mesures adéquates et des plans d'urgence étaient prévus. D'autres ont insisté sur la nécessité d'approfondir l'examen de cette question et ont recommandé que soit différée la prise en compte de cette proposition d'inscription. À l'issue d'un vote, le Président a différé l'examen de la proposition d'inscription.

En mars 2000 l'État partie a soumis un dossier complémentaire. Dans ce rapport argumenté, il soutient que les centrales nucléaires doivent être considérées comme des composantes à part entière du paysage, représentatives de la continuité de l'occupation humaine sur plusieurs siècles. L'ICOMOS partageait cette opinion qui a motivé sa première évaluation du bien proposé pour

inscription. L'ICOMOS a donc réitéré sa recommandation d'origine d'inscrire le Val de Loire sur la Liste du patrimoine mondial.

Toutefois, à la suite d'une séance privée du Bureau en juin 2000, l'ICOMOS s'est engagé à étudier la proposition d'inscription révisée qui devait être soumise par l'État partie, excluant la centrale nucléaire. L'ICOMOS a reçu cette documentation en septembre. La délimitation de la zone proposée pour inscription a été modifiée de manière à exclure la centrale nucléaire. Elle a également été étendue au sud pour intégrer le site du patrimoine mondial du château et domaine de Chambord, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1981 (qui ne constituera plus un monument du patrimoine mondial distinct). L'ICOMOS considère que ces modifications se conforment pleinement aux souhaits exprimés par le Comité à la réunion de Marrakech en décembre 1999 et, qu'elles ne remettent pas en cause l'intégrité du paysage culturel du Val de Loire dans son ensemble, tel que présenté dans la proposition d'inscription globale.

Breve description

Le Val de Loire est un paysage culturel exceptionnel d'une grande beauté, comprenant des villes et des villages historiques, de grands monuments architecturaux (les châteaux) et des terres cultivées et façonnées par des siècles d'interaction entre les hommes et leur environnement physique, essentiellement la Loire elle-même.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv* :

Critère ii Le Val de Loire est un paysage culturel exceptionnel le long d'un grand fleuve. Il porte témoignage sur un échange d'influences de valeurs humaines et sur le développement harmonieux d'interactions entre les hommes et leur environnement sur deux mille ans d'histoire.

Critère iv Le paysage du Val de Loire, et plus particulièrement ses nombreux monuments culturels, illustre à un degré exceptionnel les idéaux de la Renaissance et du siècle des Lumières sur la pensée et la création de l'Europe occidentale.

Puisque Chambord avait été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base du seul critère i, la Comité pourrait souhaiter également que ce critère soit appliqué à la nouvelle inscription :

Critère i Le Val de Loire est remarquable pour la qualité de son patrimoine architectural, avec ses villes historiques telles que Blois, Chinon, Orléans, Saumur et Tours, mais plus particulièrement pour ses châteaux de renommée mondiale, comme celui de Chambord.

ICOMOS, octobre 2000